



Un mot d'histoire

CREUX

*Je placerai mon affût assez creux dans les joncs,
que tu passeras à côté, sans même t'en douter.*

GERMAINE GUÈVREMONT, *Marie-Didace* (1947)

Selon l'usage courant français d'aujourd'hui, le mot *creux* signifie « dont l'intérieur est vide » et, au figuré, « vide de sens ». Dans le vocabulaire de la marine, le nom désigne toujours, selon le *Trésor de la langue française*, la profondeur entre deux lames, mesurée de la crête à la base. Ainsi, les navigateurs pourront dire : « une mer d'un mètre de creux ». La locution figurée *dans le creux de la vague* – qui appartient toujours à la langue courante au sens de « dépression, profonde incertitude » – témoigne de cette acception : « Nous sommes tous nés dans un creux de vague : qui sait l'horizon vrai? qui sait la terre? » (Sainte-Beuve, 1834).

Lorsque les futurs habitants de la Nouvelle-France quittent leur pays d'origine, le mot *creux* a la signification de « profond », comme le lexicographe Antoine Furetière en fait état dans son *Dictionnaire universel* (1690). Il donne à l'adjectif le sens de « cavé en profondeur » et en illustre l'emploi à l'aide de l'exemple suivant : « Plus les rivières sont creuses, plus elles sont navigables. » Près de deux siècles plus tard, Émile Littré consigne encore le sens de « profond » dans son *Dictionnaire de la langue française*, qui paraît de 1863 à 1867, mais cette acception disparaît des dictionnaires français au cours du XX^e siècle.

Il n'en est pas ainsi au Québec, où la langue de la mer conserve son emprise, où le mot *creux* comporte toujours le sens de « profond », sens perdu pour la plupart des autres francophones.

Marie-Éva de Villers

● Version légèrement remaniée de la francofiche originale.